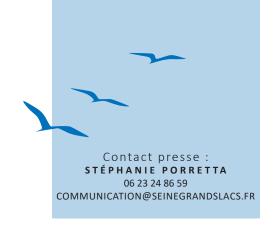


ENQUÊTE PUBLIQUE LA BASSÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 15 JUIN 2020



Pour améliorer la protection de l'Île-de-France des crues débordantes de la Seine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs conçoit actuellement un projet à double objectif : aménager des espaces en amont de la région parisienne pour retenir l'eau des crues, tout en valorisant un écosystème unique.

LE SITE PILOTE



Le site pilote de la Bassée constitue le premier espace endigué réalisé. Il sera aménagé sur **360 hectares** sur le territoire de 4 communes : Châtenay-sur-Seine, Égligny, Balloy et Gravon.

En cas de crue de la Seine, le dispositif permettra de stocker par pompage 10 millions de m³ d'eau lors du passage du pic de crue. Ce vaste espace sera ceinturé par une digue périphérique longue d'environ 8 km et haute de 2,50 m en moyenne. L'enquête publique ne concerne aujourd'hui que ce premier site.

En accompagnement de la création de cet espace endigué, l'objectif du site pilote est notamment de reconstituer des habitats typiques de la vallée alluviale de la Bassée.

Le projet global pourrait prévoir d'endiguer au total **9 espaces** répartis sur **2 300 hectares** dans la vallée de la Bassée, afin de pouvoir stocker 55 millions de m³ d'eau en cas de crue majeure. Cette réalisation dépendra du succès de l'opération de site pilote.

Du 10 juin au 10 juillet se déroulera l'enquête publique sur le site pilote de la Bassée.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Dans le cadre de l'opération du site pilote de la Bassée, l'enquête publique consiste à :

- expliciter les grands principes d'aménagement du site pilote, ainsi que le contexte de gestion du risque inondation dans lequel il s'inscrit; apporter des éléments d'information précis au public sur les conditions de réalisation des travaux et du fonctionnement du site pilote;
- associer les citoyens à une décision participant à la modification de leur environnement ;
- permettre au plus grand nombre de faire connaître ses observations sur les objets du projet soumis à enquête publique.

COMMENT S'INFORMER ET CONTRIBUER ?

L'enquête est ouverte sur les communes de Balloy, Bazoches-lès-Bray, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Égligny, Gravon, Marolles-sur-Seine, Mousseaux-lès-Bray, Les Ormes-sur-Voulzie, Saint-Sauveur-lès-Bray, La Tombe et Vimpelles, du 10 juin au 10 juillet 2020.

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE ?

Le dépôt du dossier dans les lieux d'enquête et sa consultation par le public sont annoncés par un avis d'enquête. Cet avis est publié par voie de presse, dans deux journaux régionaux, dans la rubrique des annonces légales. Il est également publié dans chaque commune concernée par l'enquête, par le biais d'affiches sur les panneaux d'affichage officiels de la ville.

COMMENT S'INFORMER SUR LE CONTENU DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Le dossier d'enquête publique est consultable, par tous, quel que soit le lieu de résidence, pendant toute la durée de l'enquête :

- en version dématérialisée, depuis chez vous sur www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques;
- sur support papier, aux horaires habituels d'ouverture des mairies des 12 communes concernées par l'enquête publique.







COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Des registres papier sont présents dans les mairies des 12 communes concernées par l'enquête publique, aux jours et horaires habituels d'ouverture, durant toute la durée de l'enquête publique pour consigner vos observations et propositions. Ils seront également présents durant les permanences de la commission d'enquête.

Un registre dématérialisé sera accessible sur www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques pour consigner vos remarques sur toute la durée de l'enquête publique.

Vous pouvez également adresser vos observations directement au président de la commission d'enquête :

- par courrier postal à l'adresse suivante :
 Mairie de Châtenay-sur-Seine
 Place de la Mairie
 77126 CHÂTENAY-SUR-SEINE
- par courrier électronique à l'adresse suivante : sitepilotelabassee@enquetepublique.net

COMMENT S'INFORMER DE LA SUITE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront publiés et accessibles pendant un an sur le site de la Préfecture de la Seineet-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques. Les conclusions de l'enquête publique seront intégrées auprojet par l'EPTB Seine Grands Lacs.

A PROPOS DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS :

Seine Grands Lacs est un syndicat mixte depuis 2017. Son comité syndical est composé d'élu-e-s de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Agglomérations de Troyes-Champagne-métropole et de Saint-Dizier, Der et Blaise.

Gestionnaire et propriétaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, il assure la double mission historique d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir les débits de la Seine et de ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Son action est efficiente dès l'aval immédiat de ses ouvrages. Reconnu Établissement public territorial de bassin en février 2011, Seine Grands Lacs est un acteur majeur de

l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est porteur d'un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes. Dans le contexte du changement climatique, Seine Grands Lacs développe de nouvelles actions destinées à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

CONTACT PRESSE

STÉPHANIE PORRETTA 06 23 24 86 59 COMMUNICATION@SEINEGRANDSLACS.FR

